

Public visé par la formation :

Personnel, non professionnel de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

Prérequis :

Exercer une profession citée ci-dessus.

Personnes en situation de handicap ou ayant des troubles de santé :

La condition des personnes en situation de handicap ou ayant des troubles de santé est prise en compte dans le déroulement des sessions de formation. Afin de préparer au mieux le déroulement de la session, le stagiaire doit le signaler au plus tôt au secrétariat du CESU.

Objectifs de la formation :

Le programme vise à permettre aux professionnels d'acquérir des connaissances nécessaires, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique, permettant l'identification d'une situation d'urgence à caractère médical.

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable :

- D'identifier une urgence à caractère médical
- De prendre en charge seul ou en équipe une urgence médicale en attendant l'arrivée de l'équipe médicale
- De participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle

Durée de la formation :

14 heures (2 journées de 7h)

Date(s) de la formation :

12 stagiaires par groupe maximum

Calendrier disponible auprès du CESU et pour le personnel du Centre Hospitalier d'Avignon auprès du cadre ou responsable du service.

Horaires de la formation :

8h30 – 16h30

Lieu de la formation :

CESU 84 – Centre Sanitaire Départemental, Bâtiment A, Etage n°2, 285, rue Raoul Follereau, 84000 AVIGNON

Intervenant(s) :

Liste des intervenants possibles :

AUBERY Elsa	IDE Urgences – Formatrice FGSU
BASONI Florian	IDE Urgences – Formateur FGSU
BERGER Pascal	IDE SMUR Urgences - Formateur FGSU
BONIFAZZI Flavien	CDS Formateur IFSI - Formateur FGSU
CHUFFART Gregory	Ambulancier SMUR – formateur FGSU
CLAVIER Audrey	FFCDS pneumologie – Formatrice FGSU

CLERC Alexandra	CDS Formatrice IFSI - Formatrice FGSU
CONSTANT Chloé	IDE Urgences et IDE Formatrice CESU - Formatrice FGSU
DARMEDRU Amélie	Médecin SAMU SMUR Urgences adultes et pédiatriques - Formatrice FGSU
DEL AGUILA Céline	IDE IFA - Formatrice FGSU
DUBOIS Claire	IDE Formatrice CESU - Formatrice FGSU
EYSSERIC Alexandra	IDE Urgences - Formatrice FGSU
FAURE Dominique	IADE SMUR - Formateur FGSU
FLORINDO Caroline	CDS Formateur IFSI - Formatrice FGSU
FOSSIEZ-KUJAWA Ingrid	IADE SMUR - Formatrice FGSU
GELABERT Pascale	IADE SMUR - Formatrice FGSU
GUERIN Flavie	IDE IFA - Formatrice FGSU
HAMAN-GUINOT Alexandra	IDE - Formatrice FGSU
HENAREJOS Fabien	IADE SMUR - Formateur FGSU
HUSSON Stéphane	Aide-soignant Urgences - Formateur FGSU
IMBERT Brigitte	IDE retraitée – formatrice FGSU
LACUESTA Bernard	Aide-soignant et ambulancier Urgences SMUR - Formateur FGSU
LEAUTE Jean Philippe	CDS Formateur IFA - Formateur FGSU
LEON Romain	IDE Urgences - Formateur FGSU
MACARIO Jessica	IADE Bloc Opératoire - Formatrice FGSU
MAMINE Sabrina	IDE Urgences - Formatrice FGSU
MANZON Nicolas	IDE cardiologie – Formateur FGSU
MARCELET Jordane	IDE – Formatrice FGSU
MARCHIONI Stéphane	Ambulancier SMUR - Formateur FGSU
MASCLET Daphné	IADE SMUR - Formatrice FGSU
MOLINA Arnaud	Ambulancier SMUR- Formateur FGSU
POUSSARD Anaïs	IADE SMUR - Formatrice FGSU
THOMAS Elodie	CDS Formateur IFSI- Formatrice FGSU
TUFFET Blandine	CDS formateur IFSI- Formatrice FGSU
VALLON Charly	IDE Urgences - Formateur FGSU
ZIMMER Yoann	IDE – Formateur FGSU

Contenu de la formation :

- Module 1 sur la prise en charge des urgences vitales (6h)
- Module 2 sur la prise en charge des urgences potentielles (4h30)
- Module 3 sur les urgences collectives et les situations sanitaires exceptionnelles (3h30)

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Ateliers sur les différents thèmes abordés
- Mises en situation (cas concrets), avec débriefing, sur les différents thèmes abordés depuis le début de la formation
- Projections de films
- Ateliers sur mannequin-simulateur adulte, mannequin enfant, mannequin nourrisson,
- Support de formation : diaporama.

Planning détaillé de la formation :

1er jour, module 1 :

Matin 8h30-12h30

- Accueil et présentation des participants, de leurs attentes
- Présentation de la formation (objectifs, contenus, modalités de validation) et de la dynamique d'apprentissage

- Quiz d'évaluation des connaissances
- Enseignement théorique et pratique permettant :
 - D'identifier un danger immédiat, dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée
 - D'alerter le service d'aide médicale urgente SAMU 15 ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés.
 - L'apprentissage de l'alerte doit, aussi, en situation de sauveteur isolé, comprendre l'usage des autres numéros d'urgence : 17, 18, 112, 114.
 - D'identifier l'inconscience et d'assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
 - D'identifier une obstruction aiguë des voies aériennes, de réaliser les gestes adéquats.

Pause repas : 1 heure

Après-midi 13h30-16h30

- Enseignement théorique et pratique permettant :
 - D'arrêter une hémorragie externe y compris par la pose d'un garrot, en respectant les règles d'hygiène et les règles de protection face à un risque infectieux
 - D'identifier un arrêt cardiaque, de réaliser ou faire réaliser une RCP avec le matériel d'urgence prévu (défibrillateur automatisé externe)
 - De transmettre à l'équipe venant en renfort, un bilan synthétique (vital et circonstanciel) comprenant signes cliniques, paramètres vitaux et contexte ;

2ème jour

Module 2 : matin 8h30-12h30

- Enseignement théorique et pratique permettant :
 - D'identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et d'effectuer les gestes adéquats ;
 - D'identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence ;
 - D'appliquer les règles élémentaires d'hygiène (mesures barrière)
 - De transmettre un bilan synthétique (vital et circonstanciel) lors de l'alerte et à l'équipe médicale venant en renfort ;
 - En l'absence d'un médecin proche, de demander conseil au SAMU ou d'appeler le numéro interne dédié, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés
 - Mises en situation de synthèse sur les thèmes abordés depuis le début de la formation

Pause repas : 1 heure

Module 3 : après-midi 13h30-16h30

- Enseignement théorique et pratique permettant :
 - De comprendre le concept de « situations sanitaires exceptionnelles » et de connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de la réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC)
 - De s'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médicaux-sociaux en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice
 - D'être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du « damage control »
 - D'être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence)
 - D'identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement ;
 - Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès

Evaluation de la formation :

1-Evaluation en début de formation

- Evaluation des besoins des stagiaires lors du tour de table
- Evaluation des connaissances en début de formation avec un quizz

2-Suivi des stagiaires et évaluation des acquis

- Evaluation formative des gestes techniques et de comportements adaptés, en continu tout au long de la formation
- Quizz d'évaluation de connaissances en fin de formation

3-Evaluation de la satisfaction

- Un questionnaire d'évaluation est donné à chaque stagiaire à la fin de la formation

4-Une évaluation à froid sera demandée aux stagiaires 3 à 6 mois après la formation.

Sanction de la formation :

- La formation est sanctionnée par un diplôme de formation aux gestes et soins d'urgence.
- En 2022, 100% des stagiaires ont obtenu leur diplôme à l'issue de la formation.

Tarif de la formation :

Le tarif pour les formations à destination des stagiaires du **CHA** est de : 210 euros les 2 jours.

Le tarif pour les formations à destination des stagiaires **hors CHA** est de : 257 euros les 2 jours.

Le tarif étudiant est de 180 euros les 2 jours.

Fait le : 13 octobre 2023